



25 ANS POST 11 SEPTEMBRE, COMMENT ÉRADIQUER UNE MENACE QUI A ÉVOLUÉ

Par Matthieu Hocque, Directeur Général du Millénaire
Thibault Arondel, Analyste du Millénaire



AVANT-PROPOS

Il y a 25 ans, soit un quart de siècle, le monde occidental découvrir l'horreur du terrorisme islamiste avec les attentats du 11 septembre 2001.

Actes de guerre sans précédent sur le territoire américain qui était l'hyperpuissance victorieuse de la Guerre froide, ils ont représenté un basculement pour le monde occidental. Au point que certains spécialistes font commencer le XXIème siècle à cette date. En effet, le terrorisme islamiste dans sa composante djihadiste incarne un enjeu typique du XXIème siècle, à savoir transnational (l'international djihadiste est organisée en immense mafia opérant sur plusieurs continents), civilisationnel (la volonté d'annihiler une civilisation et une identité pour ce qu'elle représente) et international (elle nécessite pour être combattue d'une coopération internationale).

Au début des années 2000, le terroriste **Abou Moussab al-Souri formule une « prophétie » : l'Europe sera devenue le ventre mou où peut prospérer le terrorisme islamiste.** 20 ans plus tard, cette prophétie semble s'être matérialisée. En effet, si les grandes puissances confrontées au terrorisme islamiste que sont les Etats-Unis, la Chine et la Russie ont fait évoluer leur doctrine face aux évolutions des menaces, nous remarquons que **l'Europe peine à définir une doctrine.** Or, elle cumule les faiblesses américaines (être une cible extérieure par le caractère occidental et chrétien de ses sociétés) et russes et chinoises (disposer de fortes communautés musulmanes intégrées aux nations, a fortiori en France et au Royaume-Uni).

Ici, réside l'enjeu de cette note : comprendre comment la menace terroriste a évolué depuis le 11 septembre 2001 (I), comment les grandes puissances non européennes se sont adaptées (II) et enfin esquisser les grands contours d'une doctrine renouvelée contre le terrorisme islamiste des pays européens (III).

AVANT-PROPOS	2
2001-2026 : LE TERRORISME, UNE MENACE GLOBALE	5
2001-2013 PHASE 1 : UNE MENACE CENTRALISÉE ET PROJETÉE	5
11 SEPTEMBRE 2001 : LE TERRORISME ISLAMISTE DÉCLARÉ LA GUERRE AU MONDE OCCIDENTAL.....	5
UNE DIVERSIFICATION DES CIBLES : TOUT LE MONDE OCCIDENTAL EST PROGRESSIVEMENT CONCERNÉ.....	8
UN COMMANDEMENT CENTRALISÉ POUR DES ATTAQUES COMPLEXES ET COORDONNÉES	10
2013-2019 PHASE 2 : LE PROTO-ETAT DAECH SPONSOR DU TERRORISME ISLAMISTE.....	11
LA NAISSANCE DE DAECH : LORSQUE LES RÉPONSES DE L'OCCIDENT AGGRAVENT EN PARTIE LA MENACE	11
2015 : UNE ANNÉE NOIRE POUR LA FRANCE	13
UNE SOCIÉTÉ PAS TOUT À FAIT UNIE	17
2019-2026 PHASE 3 : UNE ATOMISATION DES NOUVELLES MENACES.....	20
UNE RECONFIGURATION DU TERRORISME ISLAMISTE DANS LE MONDE	20
DE NOUVEAUX TYPES D'ATTENTATS	21
2026 : UNE ANNÉE ENCORE MARQUÉE PAR DES ATTENTATS ISLAMISTES.....	23
COMMENT LES GRANDES PUISSANCES ONT MENÉ LA GUERRE CONTRE LE TERRORISME	25
LES ÉTATS-UNIS : UNE CENTRALISATION DE LA LUTTE ANTI-TERRORISTE.....	25
L'ÉVOLUTION DE LA PERCEPTION DU TERRORISME ISLAMISTE : DE LA GUERRE FROIDE AUX ATTENTATS DE 11 SEPTEMBRE	25
LA GESTION DE LA MENACE TERRORISTE PAR LES ÉTATS UNIS	27
LA RUSSIE : UN MODÈLE SÉCURITAIRE COMBINANT LUTTE MILITAIRE ET LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME POLITIQUE.....	31
DE L'URSS À LA RUSSIE : LA TCHÉTCHÉNIE D'UN ISLAM SOUFISTE MODÈRE À UN TERRORISME ISLAMISTE SÉPARATISTE	31
UNE DOCTRINE RENOUVELÉE AUTOUR DE L'EXPÉRIENCE DE LA GUERRE ET DE L'EXPÉRIENCE DE LA LUTTE POLITIQUE CONTRE L'EXTRÉMISME	33
LA GESTION DE L'ISLAMISME : LA TCHÉTCHÉNISATION DU CONFLIT	34
LES LIMITES DU MODÈLE RUSSE EN TCHÉTCHÉNIE	36

LA CHINE : UN CONTRÔLE MAXIMAL DU PARTI POUR PRÉVENIR LA RADICALISATION	38
LA GESTION DE L'ISLAMISME : LA QUESTION DE LA MINORITE OUIGHOURE.....	38
LES SPECIFICITES DE LA CHINE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME : UNE APPROCHE GLOBALE ENTRE CONTROLE SOCIO POLITIQUE ET SINISATION DU RELIGIEUX .	40
L'UNITE DE LA NATION COMME SEULE FINALITE DE LA LUTTE ANTI-TERRORISME	42
<i>REDEFINIR UNE NOUVELLE DOCTRINE POUR LA DECENNIE</i>	44
UN CONTAINMENT DE L'ISLAMISME A L'INTERNATIONAL	45
UN CONFINEMENT DE L'ISLAMISME SUR LE TERRITOIRE NATIONAL	47
CONCLUSION	49

2001-2026 : LE TERRORISME, UNE MENACE GLOBALE

2001-2013 PHASE 1 : UNE MENACE CENTRALISÉE ET PROJETÉE

11 SEPTEMBRE 2001 : LE TERRORISME ISLAMISTE DÉCLARÉ LA GUERRE AU MONDE OCCIDENTAL

Le 11 septembre 2001, les États-Unis subissent l'attaque terroriste la plus meurtrière de leur histoire. Un commando de 19 pirates islamistes d'Al-Qaïda détourne simultanément 4 avions de ligne commerciaux (deux Boeing 767 et deux Boeing 757) transportant au total 246 passagers et membres d'équipage.

Avant d'analyser les conséquences de ces événements, il est nécessaire de les repasser pour comprendre l'effroi qui en découle. Entre 8 h 46 et 10 h 03, les vol American 11 et United 175 percutent successivement les Tours Nord et Sud du World Trade Center à New York, le vol American 77 frappe le Pentagone à Arlington (Virginie), tandis que le vol United 93 s'écrase dans un champ à Shanksville (Pennsylvanie) à la suite d'une neutralisation de l'équipage par les passagers.

Le bilan humain direct est colossal. **Il s'élève à 2 977 victimes de 90 nationalités différentes (hors terroristes).** La métropole new-yorkaise paie le plus lourd tribut avec 2 753 morts sur le complexe du World Trade Center, dont 441 premiers intervenants (343 pompiers du FDNY, 71 agents des forces de l'ordre et 2 paramédicaux). L'attaque contre le Pentagone entraîne la mort de 184 personnes (125 personnels civils et militaires au sol et 59 occupants de l'appareil), tandis que le crash du vol 93 fait 40 victimes.

Sur le plan des infrastructures et des impacts matériels, l'incendie et l'effondrement successif des Tours Sud (à 9 h 59) et Nord (à 10 h 28), suivis par la chute de l'immeuble WTC 7 à 17 h 20, entraînent la destruction totale des 7 bâtiments du complexe du World Trade Center (**environ 1,2 million de mètres carrés de surfaces tertiaires**)¹ et endommagent gravement près de 30 structures environnantes. Les opérations d'extraction et de déblaiement mobilisent les services d'urgence pendant plus de 8 mois pour évacuer 1,8 million de tonnes de débris de *Ground Zero*².

L'onde de choc économique et opérationnelle est immédiate. L'interdiction inédite de tout vol commercial par la Federal Aviation Administration (FAA) contraint le routage au sol en urgence de plus de 4 500 appareils à travers l'Amérique du Nord³. **L'impact financier direct est estimé à plus de 50 milliards de dollars de dégâts matériels et d'infrastructures pour la seule ville de New York, tandis que les coûts d'interruption d'activité et la contraction des marchés financiers dépassent les 100 milliards de dollars au cours des premiers mois suivant les attaques**⁴.

L'attentat sensationnel du 11 septembre 2001 a mis en lumière plusieurs conséquences notables. La première est naturellement d'ordre symbolique : **les Etats-Unis qui ont triomphé de la Seconde guerre mondiale, puis de la Guerre froide sans pertes notables sur leur sol, ont été frappés en plein cœur de leur pouvoir économique**. Cette première conséquence en emporte bien d'autres : réforme des services de renseignement, nouvelle stratégie diplomatique et militaire dans la région du Moyen-Orient et surtout une nouvelle doctrine vis-à-vis du droit international (Nations Unies, traités de désarmement, Cour pénale internationale et même droit de

¹ **National Commission on Terrorist Attacks Upon the United States** (2004), *The 9/11 Commission Report: Final Report of the National Commission on Terrorist Attacks Upon the United States*, U.S. Government Printing Office (GPO), 22 juillet 2004.

² **National Institute of Standards and Technology** (2005), *Final Report of the National Construction Safety Team on the Collapses of the World Trade Center Towers (NIST NCSTAR 1)*, U.S. Department of Commerce, 1er décembre 2005.

³ Ibid.

⁴ **Office of the Secretary of Defense - Historical Office** (2007), *Pentagon 9/11, Historical Office, Office of the Secretary of Defense*, Department of Defense, 11 septembre 2007.

l'environnement). Il s'agit de l'**unilatéralisme** dont Donald Trump n'est finalement qu'une incarnation radicalisée ou décomplexée.

Deuxième conséquence, **l'accréditation de la thèse de Samuel Huntington vis-à-vis de celle de Francis Fukuyama**. Le Clash des Civilisations l'emporte sur la Fin de l'Histoire. En effet, les États-Unis, puis l'Europe entre dans un nouveau conflit séculaire dont l'enjeu est l'architecture et l'ordre d'un arc territorial immense regroupant « les terres d'Islam » qui va du Sahel africain jusqu'aux confins de l'Inde. Dans ce grand arc, un nouvel ennemi apparaît et son objectif est clair : annihiler la civilisation occidentale. Contrairement à ce qui a beaucoup été dit dans le monde occidental, ce sont surtout les islamistes qui croient le plus à la thèse du choc des civilisations.

La troisième moins documentée concerne une forme de reprise en main par l'Etat fédéral américain des pouvoirs. Alors que la mondialisation et la globalisation financière avait renforcé le pouvoir économique new-yorkais vis-à-vis de l'Etat fédéral, ce dernier reprend la main. Dans la foulée des attentats, **le Gouvernement Bush sollicite une rallonge budgétaire de 20 milliards de dollars. Le Congrès lui en accorde 40 milliards, tout un symbole**⁵. A partir de 2001, l'Etat fédéral disposera de compétences renforcées notamment rendues possibles par le **Patriot Act du 26 octobre 2001**, après un vote massif du Congrès.

La loi fédérale américaine *Uniting and Strengthening America by Providing Appropriate Tools Required to Intercept and Obstruct Terrorism Act* (dite **USA PATRIOT Act**)⁶ opère une refonte majeure du cadre juridique de la sécurité intérieure des États-Unis.

- Ce texte d'exception renforce considérablement les **prérogatives des agences de renseignement** (notamment le FBI et la NSA) et **des**

⁵ De Swaan, A., Hassner, P., Hopkinson, W., Leca, J., Lomnitz, C., Pauly, L.-W., Pérez-Díaz, V., Rampini, F., De Weck, R. et Sgard, J. (2002). *Le monde après le 11 septembre table ronde Paris*, 8 octobre 2001. Critique internationale, 14(1), 51-66.

⁶ **United States Congress** (2001), *Uniting and Strengthening America by Providing Appropriate Tools Required to Intercept and Obstruct Terrorism (USA PATRIOT ACT) Act of 2001*, Public Law 107-56, 107th Congress, U.S. Government Printing Office (GPO), 26 octobre 2001.

forces de l'ordre en assouplissant les conditions de surveillance et d'inquisition judiciaire.

- Sur le plan de la surveillance, le Titre II de la loi autorise les **interceptions de communications téléphoniques et électroniques sans mandat spécifique préalable pour chaque appareil** (roving wiretaps), la **saisie de données bancaires, informatiques et médicales** via des *National Security Letters* (NSL), ainsi que **le recours à des perquisitions clandestines à retardement d'information** (clauses dites *sneak and peek*).
- La loi élargit également la définition pénale du « **terrorisme domestique** », accroît les pouvoirs d'expulsion et de détention indéfinie des ressortissants étrangers soupçonnés de menacer la sécurité nationale (Titre IV).
- Elle impose aux **institutions financières un renforcement drastique du contrôle anti-blanchiment et du suivi des flux d'argent clandestins** (Titre III).

UNE DIVERSIFICATION DES CIBLES: TOUT LE MONDE OCCIDENTAL EST PROGRESSIVEMENT CONCERNÉ

À la suite de la malheureuse réussite opérationnelle de l'attentat du 11 septembre, l'internationale djihadiste met en place une doctrine visant à porter le combat au plus loin des terres d'Islam, chez l'ennemi occidental. Cela s'est traduit par une série d'attentats spectaculaires avec une logistique sophistiquée afin de porter la terreur directement chez l'ennemi.

C'est pourquoi, au cours de la décennie qui suit les attentats du 11 septembre 2001, **le terrorisme djihadiste cherche à exporter le conflit sur le sol européen et à frapper l'Occident au cœur de ses infrastructures civiles et de ses réseaux de transport**. L'objectif est d'affaiblir la coalition occidentale en contraignant les pays européens à se désengager des guerres menées par les Etats-Unis.

Le premier choc séisme sur le continent européen survient **le 11 mars 2004 à Madrid**. Une cellule terroriste d'inspiration al-qaïdiste fait exploser 10

charges IED à bord de 4 trains de banlieue (Cercanías) en pleine heure de pointe. **L'attaque cause la mort de 193 personnes et fait plus de 2 000 blessés**, constituant l'attentat djihadiste le plus meurtrier de l'histoire de l'Union européenne⁷.

16 mois plus tard, le **7 juillet 2005 à Londres** (les « attentats du 7/7 »), 4 kamikazes britanniques actionnent leurs bombes dans le métro et un bus à double étage, tuant 52 personnes et en blessant plus de 700. Cette opération marque une rupture stratégique majeure : elle révèle l'émergence de cellules « *homegrown* » (locales), composées de citoyens occidentaux formés ou inspirés par la direction centrale d'Al-Qaïda.

Outre ces opérations dévastatrices, la période 2001-2010 est caractérisée par une intense activité opérationnelle contrecarrée par la coopération des services de renseignement occidentaux. Dès la fin 2001, **la tentative de Richard Reid de faire exploser le vol Paris-Miami avec une « chaussure piégée » préfigure une série de projets d'attentats d'envergure**. Parmi les plus critiques figure le complot des avions transatlantiques d'août 2006, déjoué par les autorités britanniques et américaines, qui prévoyait la destruction simultanée par explosifs liquides d'au moins sept avions de ligne en vol. Entre 2007 et 2010⁸, plusieurs cellules organisées (comme la « cellule de Sauerland » en Allemagne ou les tentatives contre le métro de New York par Najibullah Zazi) démontrent que la menace combine à la fois des projets complexes projetés depuis la zone afghano-pakistanaise et des tentatives individuelles (telle que l'attaque manquée du vol 253 par Umar Farouk Abdulmutallab le 25 décembre 2009 sous l'égide d'AQPA).

⁷ **Corte de Caza y Audiencia Nacional de España** (2007), *Sentencia n.º 65/2007 de la Sala de lo Penal de la Audiencia Nacional sobre los atentados del 11 de marzo de 2004 en Madrid*, Audiencia Nacional, 31 octobre 2007.

⁸ **European Police Office (Europol)** (2007), *TE-SAT 2007: EU Terrorism Situation and Trend Report*, Office for Official Publications of the European Communities, 31 décembre 2006.

UN COMMANDEMENT CENTRALISÉ POUR DES ATTAQUES COMPLEXES ET COORDONNÉES

Cette première étape du terrorisme islamiste est marquée par une « **internationalisation** ». Jusque là, les terroristes islamistes officiaient surtout dans les pays musulmans afin de prendre possession de pays dans le contexte d'une recomposition globale post-effondrement de l'URSS. En effet, l'Union soviétique avait tissé de nombreux liens avec des pays du Moyen-Orient depuis l'ère Brejnev. L'exemple le plus marquant de cette stratégie est la guerre d'Afghanistan en 1979 qui conduit l'Armée rouge à soutenir le régime en place contre les Talibans. **L'effondrement de l'Union soviétique a ainsi déstabilisé la zone ouvrant une brèche aux islamistes.**

Toutefois, à l'exception du cas afghan et pakistanais dans une moindre mesure, les islamistes peinent à s'accaparer des États réguliers, changeant ainsi leur approche vers une doctrine plus internationale. Or, **cette internationalisation s'accompagne d'une rationalisation des ressources, des modes opérations et des actions.** Nous assistons à l'émergence d'une logique de commandement afghano-pakistanaï centralisé qui coordonne un réseau clandestin de cellules plus ou moins autonomes. Face à la réponse occidentale de 2001 en Afghanistan, le modèle s'adapte. C'est **l'émergence de « franchises » régionales : Al-Qaïda dans la péninsule Arabique (AQPA) et Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI).**

La stratégie doctrinale, conceptualisée en décembre 2004 notamment par **Abou Moussab al-Souri**, vise à multiplier les attentats coordonnés à fort impact psychologique pour contraindre les États européens à se retirer des coalitions militaires en Irak et en Afghanistan. C'est le début du « **terrorisme de réseau** ». Selon **Gilles Kepel**, **il s'agit de l'acte fondateur de la volonté de porter le combat vers la guerre civile en Europe, jugée être le ventre mou de l'Occident avec une jeunesse arabo-musulmane revancharde**⁹.

⁹ **Kepel, Gilles** (2021). *Le Prophète et la Pandémie : du Moyen-Orient au djihadisme d'atmosphère*. Paris : Gallimard.

2013-2019 PHASE 2 : LE PROTO-ETAT DAECH SPONSOR DU TERRORISME ISLAMISTE

LA NAISSANCE DE DAECH : LORSQUE LES RÉPONSES DE L'OCCIDENT AGGRAVENT EN PARTIE LA MENACE

Face à un terrorisme islamiste où les attaques visent des cibles plurielles, un maximum de victimes humaines et sont assorties d'une logistique très complexe, les pays occidentaux ont déclaré la guerre au terrorisme.

Le démantèlement du régime baasiste irakien et ses conséquences de rupture (2003–2008)

Après la guerre en Afghanistan contre les Talibans, **l'invasion de l'Irak en mars 2003 par la coalition menée par les États-Unis s'inscrit dans le cadre doctrinal de la « guerre préventive » et de la lutte contre l'« Axe du Mal »**, théoriquement adossées au choc sécuritaire post-11 Septembre. Menée sans mandat du Conseil de sécurité des Nations unies, **cette opération militaire provoque la chute rapide du régime de Saddam Hussein.**

Toutefois, la gestion politique immédiate du conflit par l'Autorité provisoire de la Coalition (CPA) engendre des conséquences catastrophiques pour la stabilité régionale. **Les décrets d'éradication du Parti Baas et de dissolution de l'armée irakienne privent du jour au lendemain plus de 400 000 hommes d'emploi et de représentation politique.**

Cette décision politique majeure déstructure l'appareil d'État irakien et crée un ressentiment aigu au sein de la minorité sunnite, historiquement au pouvoir. Face à une administration d'occupation incapable d'assurer la souveraineté et la sécurité du territoire, le paysage sécuritaire se fragmente. **Il débouche sur une insurrection violente réunissant anciens cadres militaires baasistes, milices chiïtes rivales et éléments djihadistes étrangers.** C'est au cœur de ce chaos institutionnel que s'implante la

franchise *Al-Qaïda en Irak* (AQI), dirigée par **Abou Moussab al-Zarqaoui**, qui pose les jalons idéologiques et opérationnels du futur État islamique.

Le désengagement américain : un retrait précipité en contexte de vulnérabilité (2008–2011)

L'élection de Barack Obama en 2008 marque un tournant stratégique guidé par une volonté de désengagement militaire du Moyen-Orient, motivée par le coût financier du conflit (évalué à plus de **2 000 milliards de dollars**), la pression de l'opinion publique américaine — marquée par le syndrome vietnamien — et l'illégitimité internationale persistante de cette guerre. **Le calendrier de retrait s'articule autour de la signature de l'accord SOFA (*Status of Forces Agreement*) en 2008, prévoyant la fin des opérations de combat en 2010 et la sortie définitive des troupes américaines en décembre 2011.** Ce retrait complet s'effectue alors que les institutions irakiennes demeurent profondément fragiles. Le départ des forces américaines laisse les forces de sécurité irakiennes non consolidées et politisées, créant un vide sécuritaire immédiat que les réseaux terroristes résiduels exploitent rapidement.

Seulement, à la suite du retrait américain, **le gouvernement du Premier ministre chiite Nouri al-Maliki mène une politique ouvertement confessionnelle et autoritaire.** La marginalisation politique et la répression ciblant la population sunnite brisent le pacte national irakien, marquant une rupture nette avec l'État baasiste historiquement laïque, bien qu'autoritaire. **Ce climat de ségrégation est renforcé à partir de 2011 par le déclenchement des Printemps arabes et l'enlèvement de la guerre civile syrienne.** L'Irak devient le théâtre de la rivalité géopolitique entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Face aux exactions des milices chiites appuyées par Téhéran, une partie significative des tribus sunnites d'Irak perçoit les groupes djihadistes non pas comme une menace idéologique, mais comme un rempart sécuritaire indispensable face au pouvoir central de Bagdad.

L'expansion territoriale d'Abou Bakr al-Baghdadi et la chute de Mossoul (2014)

In fine, cette forme de vide profite aux islamistes. **Tirant parti de la perméabilité de la frontière syrac-irakienne, l'organisation rebaptisée *État islamique en Irak et au Levant* (EIL) orchestre une offensive fulgurante.** Après la prise de Falloujah en janvier 2014, le groupe s'empare de Mossoul en juin 2014 face à la débandade de l'armée irakienne, pourtant supérieure en nombre. **Le 29 juin 2014, Abou Bakr al-Baghdadi proclame le « Califat » depuis la mosquée al-Nouri.**

L'efficacité de Daech repose alors sur son ingénierie institutionnelle et son ancrage sociétal. L'organisation ne se contente pas de frapper par le terrorisme : **elle supplée l'État défaillant en instaurant une administration fiscale, un système judiciaire coercitif et une redistribution de services de base.** En instrumentalisant le sentiment de persécution de la minorité sunnite, Daech transforme une insurrection clandestine en une structure proto-étatique territoriale pérenne.

Si l'échec de l'intervention américaine en Irak en 2003 a agi comme le catalyseur majeur de l'émergence de Daech — en démantelant l'État irakien puis en créant un vide sécuritaire en 2011 —, **cette mutation ne saurait être réduite à la seule responsabilité de Washington.** La montée du « Califat » résulte d'une conjonction de facteurs internes et régionaux : **la prolifération incontrôlée d'armements dans la zone syrac-irakienne, les financements privés issus de certaines pétromonarchies, la crise d'usure des idéologies laïques arabes (panarabisme) et le basculement idéologique d'une frange de la jeunesse vers le salafisme combattant au détriment des structures traditionnelles d'Al-Qaïda.**

2015 : UNE ANNÉE NOIRE POUR LA FRANCE

L'année 2015 est un tournant historique pour la France face au terrorisme. Elle est menacée dans son essence. En effet, depuis les attentats de Charlie Hebdo et de l'hypercasher de janvier 2015, la France est menacée dans son

essence. Si elle avait déjà subi, par le passé, des attentats terroristes, la menace était plutôt épisodique et entièrement reliée à des contextes géographiques précis (notamment le contexte algérien des années 1990). Désormais, elle doit affronter une menace de nature globale contre ce qu'elle est, **qui l'oblige à déployer simultanément et de façon coordonnée une action nationale et internationale, mais aussi militaire et civile.**

Tout d'abord, il convient de revenir sur les faits : deux séries d'attentats qui sont d'une ampleur et d'un registre nouveaux.

Les attentats de janvier 2015 :

Il y a 10 ans, les 7, 8 et 9 janvier 2015, une série d'attaques terroristes frappe le pays. Elle débuté par l'attaque des locaux de l'hebdomadaire satirique Charlie Hebdo, orienté à gauche. Le 7 janvier 2015, aux alentours de 11h30, les frères Saïd et Chérif Kouachi, armés de fusils d'assaut Kalachnikov, s'introduisent au siège de Charlie Hebdo, situé au 10 rue Nicolas-Appert dans le 11e arrondissement de Paris. Leur objectif : **punir les dessinateurs et rédacteurs responsables de la publication de caricatures de Mahomet, jugées blasphématoires par les terroristes affiliés à Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA).**

Les assaillants ouvrent le feu dans une réunion de la rédaction, tuant 12 personnes, **dont des figures emblématiques et regrettées de la presse satirique : Cabu, Charb, Wolinski, Tignous et Honoré.** Parmi les victimes figurent également Elsa Cayat, psychanalyste et chroniqueuse, ainsi que l'économiste Bernard Maris. Deux policiers, Franck Brinsolaro, chargé de la protection de Charb, et Ahmed Merabet, intervenu sur les lieux, sont également abattus. **Les deux frères parviennent à s'enfuir en criant « Nous avons vengé le prophète ! ».**

Le lendemain, **le 8 janvier, Amedy Coulibaly tue une policière municipale, Clarissa Jean-Philippe, à Montrouge.** Coulibaly, lié aux frères Kouachi et se réclamant de l'État islamique, projette une attaque encore plus meurtrière.

Le 9 janvier, **il prend en otage les clients et employés d'un supermarché casher à la Porte de Vincennes, tuant 4 personnes de confession juive** : Yohan Cohen, Philippe Braham, François-Michel Saada et Yoav Hattab. Pendant ce temps, les Kouachi sont localisés dans une imprimerie à Dammartin-en-Goële, en Seine-et-Marne. Après une longue traque policière, **ils sont abattus lors d'une intervention du RAID le 9 janvier**. Simultanément, le GIGN donne l'assaut contre le supermarché casher, abattant Coulibaly. **Au total, ces attaques coûtent la vie à 17 personnes.**

Les conséquences de ces attentats sont immédiates et profondes. En France, un mouvement de solidarité sans précédent se manifeste, avec notamment **la manifestation du 11 janvier qui rassemble 4 millions de personnes dans tout le pays**. Le slogan « Je suis Charlie » devient un symbole mondial de défense de la liberté d'expression. Ces attaques révèlent également des failles dans les dispositifs de sécurité, notamment concernant la surveillance des individus radicalisés.

Les attentats de septembre 2015 :

Oubliée de la mémoire, **une nouvelle attaque terroriste secoue la France le 25 septembre 2015 en ciblant Charlie Hebdo**. Ce jour-là, un homme armé d'un couteau attaque plusieurs personnes près de l'ancien siège de l'hebdomadaire satirique. Cette attaque intervient dans un contexte particulier : **le procès des attentats de janvier 2015 vient de s'ouvrir le 2 septembre 2015**. Charlie Hebdo republie à cette occasion les caricatures controversées de Mahomet en couverture. Le gérant de l'hebdomadaire, Laurent "Riss" Sourisseau, explique que cette démarche vise à affirmer leur liberté de publier et leur résilience face à la violence.

L'assaillant, un ressortissant pakistanais de 25 ans, attaque 2 personnes travaillant pour la société de production Premières Lignes, située dans le même bâtiment que l'ancien siège de Charlie Hebdo. Les victimes, grièvement blessées, survivent grâce à une intervention rapide des secours. L'assaillant est arrêté peu après son forfait, près de la place de la Bastille. A

nouveau, c'est la liberté d'expression et le droit au blasphème dans une société laïcisée qui a été attaquée à cet occasion.

Les attentats du 13 novembre 2015 :

Le 13 novembre 2015, une série d'attaques terroristes sans précédent frappe Paris et sa banlieue, faisant 130 morts et plus de 400 blessés. Ces attaques, revendiquées par l'organisation l'État islamique (EI), visent l'essence même de la France : la vie parisienne en terrasse, la vie festive et touchant indifféremment toutes les catégories sociales, tous les âges et toutes les confessions.

Les attentats commencent à 21h20, lorsque 3 kamikazes se font exploser près du Stade de France, situé à Saint-Denis, au nord de Paris. Le président français, François Hollande, présent au stade pour assister à un match de football entre la France et l'Allemagne, est rapidement évacué. Bien que ces explosions causent relativement peu de victimes directes (un mort et plusieurs blessés), elles marquent le début d'une soirée de terreur.

Pendant ce temps, plusieurs groupes d'assaillants armés de fusils d'assaut Kalachnikov ouvrent le feu sur des terrasses de cafés et de restaurants dans les 10e et 11e arrondissements de Paris. Les fusillades, qui durent quelques minutes, visent des lieux animés, parmi lesquels Le Carillon, Le Petit Cambodge, La Belle Équipe, et La Casa Nostra. Ces attaques font des dizaines de morts et de blessés, semant la panique dans ces quartiers réputés pour leur convivialité.

La violence atteint son paroxysme au Bataclan, une salle de concert où se produit le groupe de rock américain Eagles of Death Metal. Vers 21h40, trois terroristes armés font irruption dans la salle, ouvrant le feu sur le public et prenant les spectateurs en otage. **L'attaque dure plusieurs heures, les assaillants assassinant froidement 90 personnes.** Vers minuit, les forces de l'ordre donnent l'assaut, abattant les terroristes et libérant les otages

survivants. L'horreur du Bataclan, retransmise en direct par les médias, devient le symbole de cette soirée meurtrière.

Les enquêtes révèlent rapidement que ces attaques ont été orchestrées depuis la Syrie par l'État islamique, avec la participation de cellules dormantes basées en Belgique. Parmi les auteurs identifiés figurent **Abdelhamid Abaaoud**, considéré comme le cerveau de l'opération, et **Salah Abdeslam**, seul membre du commando à avoir survécu, capturé après plusieurs mois de cavale. Son procès a été fait l'année dernière, marquant un tournant puisque c'était la première fois que l'on jugeait directement un terroriste ayant tué commis des attaques.

UNE SOCIÉTÉ PAS TOUT À FAIT UNIE

La France reste marquée par l'année 2015, qui a profondément redéfini le rapport du pays à la sécurité, à la laïcité et à la liberté d'expression. Si elle a marqué l'inconscient collectif, force est de constater qu'elle a aussi démontré que toute la société ne pensait pas dans le même sens quant à la condamnation des motifs des terroristes islamistes. En effet, certaines réactions ont montré que cette unité n'était pas totale.

Tout d'abord, il y a eu de nombreux incidents lors des minutes de silence organisées dans les établissements scolaires après les attentats de janvier 2015. Selon un rapport du ministère de l'Éducation nationale, environ 200 incidents ont été signalés dans les écoles et les lycées, notamment des refus d'élèves de participer aux hommages ou des propos justifiant les attaques contre Charlie Hebdo¹⁰. Ces incidents ont été plus fréquents dans des établissements situés dans les quartiers prioritaires de la ville (QPV), qui voient l'accroissement des séparatismes et de la présence de nombreux français d'origine musulmane au sein desquels une partie questionnait les caricatures de Charlie. De plus, une enquête menée par le Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale (SNPDEN) a révélé que

¹⁰ **Ministère de l'Éducation nationale** (2015). *Rapport sur les incidents lors des minutes de silence dans les établissements scolaires*. Paris : ministère de l'Éducation nationale.

les proviseurs de 25% des établissements interrogés avaient rapporté des tensions ou des incidents lors de ces moments de recueillement. Certains élèves ont refusé de considérer les victimes de Charlie Hebdo comme des innocents, arguant que les caricatures avaient offensé leur foi créant un débat sur la liberté d'expression, le respect des croyances religieuses et les principes de laïcité¹¹.

Deuxième point, si le slogan « Je suis Charlie » a rapidement été adopté par des millions de personnes comme symbole de défense de la liberté d'expression, il a également été critiqué. Une partie de la population, notamment dans certains milieux musulmans, a ressenti un malaise face à l'adhésion à ce slogan, y voyant une injonction à soutenir des caricatures qu'ils jugeaient blasphématoires. Cette réticence a été mise en évidence par plusieurs sondages. Un sondage mené par l'institut IFOP en janvier 2015 a révélé que **42% des Français musulmans interrogés considéraient que les caricatures de Charlie Hebdo étaient une provocation inutile**. En revanche, **57% des Français de confession musulmane ont condamné sans réserve les attentats, mais 25% étaient plus nuancés, estimant que les victimes avaient pris des risques en publiant de telles caricatures**¹². Des slogans comme « Je ne suis pas Charlie » ont été proférés en opposition à la réaction de la société.

Enfin, dernier point, après les attentats, **les théories du complot se sont répandues rapidement**, notamment parmi les jeunes et dans certaines communautés. Selon une étude de l'IFOP publiée en 2015, **près de 20% des Français croyaient que les attentats avaient été orchestrés ou manipulés par le gouvernement pour justifier des politiques sécuritaires**¹³. Ce scepticisme était particulièrement présent chez les 18-24 ans, où le taux atteignait 31%¹⁴. Pour certains, l'aspect unanime de la réponse dans les

¹¹ **Laurent Bouvet** (2015). *Laïcité, valeurs républicaines et fractures sociales après les attentats de 2015*. Paris : Presses universitaires de France.

¹² **IFOP** (2015). *Enquête sur les perceptions des attentats de janvier 2015 et le slogan "Je suis Charlie"*. Paris : Institut français d'opinion publique.

¹³ **Observatoire du conspirationnisme** (2015). *Les théories du complot après les attentats de janvier et novembre 2015*. Rapport annuel.

¹⁴ Ibid.

médias et au niveau des politiques a pu renforcer l'idée d'un complot général alimenté par le Gouvernement.

Comment expliquer que des jeunes Français puissent être enrôlés dans une idéologie qui tue leurs camarades d'école ? Malheureusement, **la liberté occidentale et l'originalité laïque du modèle français convainquent moins les jeunes générations de Français de confession musulmane.** Selon une étude IFOP parue en 2020, **74% des jeunes Français de confession musulmane mettent les lois islamiques devant les lois de la République, contre 25% de leurs aînés**¹⁵.

Mais ce qui vaut pour la France vaudra également dans d'autres pays européens voire aux États-Unis. En effet, près de 15 ans après le 11 septembre 2001, une partie des populations occidentales considèrent trop important le prix à payer en termes de restriction de libertés pour vaincre le terrorisme. A cela s'ajoutent les mouvements anti-américains, anti-occidental, indigénistes et décoloniaux qui prospèrent sur l'idée que le monde occidental mène une seconde colonisation des pays du Moyen-Orient afin d'en piller les ressources.

¹⁵ IFOP (2020). *Les Français et les caricatures de Charlie Hebdo : 5 ans après l'attentat*. Rapport d'enquête 2019 pour Charlie Hebdo, publié le 31 août 2020.

2019-2026 PHASE 3 : UNE ATOMISATION DES NOUVELLES MENACES

Depuis 2015, la France comme le reste du monde occidental s'est habituée à vivre avec le terrorisme au quotidien en déclarant par l'intermédiaire de François Hollande, « la guerre contre le terrorisme ». La **diversification des menaces islamistes et la multiplication des attentats** expliquent cela.

UNE RECONFIGURATION DU TERRORISME ISLAMISTE DANS LE MONDE

En 2015, **la lutte contre le terrorisme islamiste était concentrée sur un adversaire principal : l'État islamique (EI)**. Né dans le vide laissé par la destruction de l'État irakien à la suite de l'intervention américaine de 2003 et ayant pris de l'ampleur en Syrie dans le chaos du Printemps arabe, l'EI incarnait une menace transnationale¹⁶. Cette organisation, prétendant être un califat mondial, avait à son apogée territoriale en 2014-2015 un territoire étendu sur 2 pays (Irak et Syrie), administrant plusieurs millions de personnes et gérant une économie de guerre fondée sur le pétrole, l'extorsion, et le commerce illicite. On se souvient également des drames culturels de l'EI notamment la destruction des bibliothèques ou des œuvres préislamiques comme à Mossoul¹⁷.

Sa stratégie terroriste visait à étendre son influence par des attentats spectaculaires. **Les attaques du Bataclan à Paris (13 novembre 2015), d'Orlando aux États-Unis (12 juin 2016), et de Londres (22 mars 2017)**, parmi d'autres, ont mobilisé les grandes puissances contre un ennemi commun. **Le Conseil de sécurité de l'ONU**, composé de la France, des États-Unis, du Royaume-Uni, de la Russie et de la Chine, **s'est retrouvé unanime dans son objectif de détruire l'État islamique**. En effet, la Russie a aussi été touchée par l'EI, notamment sa branche Caucase, lors des attentats de

¹⁶ **Institut Montaigne** (2019). *Terrorisme islamiste : cartographie et tendances globales*. Paris : Institut Montaigne.

¹⁷ **Gallup** (2017). *Analysis of the Fall of ISIS Territories: Military and Humanitarian Impacts*. Washington D.C. : Gallup International.

Moscou (29 mars 2010) ou de Saint Pétersbourg (29-30 décembre 2017). La Chine l'a aussi été dans la province du Xinjiang (1^{er} mars 2014).

Cette rare convergence s'est traduite par des frappes aériennes massives et des opérations au sol conduites par des forces locales soutenues par la coalition internationale contre Daesh en Irak et en Syrie à laquelle la Russie. Ainsi dès 2017, **l'EI a perdu l'essentiel de son territoire, notamment avec la chute de Mossoul (juillet 2017) et de Raqqa (octobre 2017)**, considérée comme sa capitale *de facto*. Selon des estimations des Nations unies, **les effectifs de l'organisation sont passés de 40 000 combattants à leur apogée à moins de 10 000 en 2021, dispersés en cellules clandestines**¹⁸.

En revanche, **la disparition territoriale de l'État islamique n'a pas éliminé la menace terroriste**. Elle a entraîné une reconfiguration où le djihadisme mondial n'est plus centralisé mais diffus. L'inspiration des attaques provient désormais de plateformes en ligne et d'idéologies propagées par des acteurs étatiques et non étatiques. On est donc loin de la logique « en réseau » de combattants formés et entraînés là où Daesh contrôlait des territoires.

DE NOUVEAUX TYPES D'ATTENTATS

Cette diversification de la menace a généré de nouveaux types d'attentats. Les attentats de *Charlie Hebdo* sont des attaques stratégiques ciblées contre des valeurs françaises (liberté d'expression, laïcité). Les tueries de masse du 13 novembre 2015, au Bataclan et sur des terrasses de cafés parisiens, ou du 14 juillet 2016, sur la Promenade des Anglais à Nice, ont surtout vocation de semer la terreur au sein de toute la population.

Si ce type d'attentats spectaculaires sont devenus plus rares en Europe, la menace subsiste sous des formes différentes. Des attaques isolées, souvent perpétrées par des individus radicalisés en ligne, continuent de se produire, comme en témoigne l'assassinat de Samuel Paty en France (2020) ou

¹⁸ **Rapport de l'ONU** (2017). *Les capacités résiduelles de l'État islamique après la chute de Raqqa*. Conseil de sécurité des Nations unies.

Dominique Bernard (2023). Les attaques isolées sur des cibles « aléatoires » sont plus fréquentes, comme à Annecy l'été dernier ou en Isère en 2020. Ces derniers attentats sont le symbole d'un risque terroriste qui touche désormais tout le territoire, notamment les villes moyennes et non plus seulement les grandes métropoles.

Conséquence de cela, **les ennemis de l'intérieur ont des profils plus diversifiés aujourd'hui**. En 2015, il s'agissait de terroristes étrangers provenant de pays étrangers, ou de Français issus de l'immigration recrutés et formés, soit à distance via les réseaux sociaux, soit directement sur les théâtres d'opération du djihad en Syrie et en Irak par des groupes terroristes comme l'État islamique. Cela répondait davantage à une logique de réseau. En 2023, ce n'est plus toujours le cas. En effet, **l'apparition d'individus isolés rend leur surveillance plus ardue. Identifier la cible, le motif exact ou encore le momentum du passage à l'acte diversifie la menace et crée un « djihadisme d'atmosphère » au sens de Gilles Kepel¹⁹**.

Ce « *djihadisme d'atmosphère* » rend le terrorisme islamiste impossible à appréhender comme en 2015. Après les événements du 13 novembre 2015 ayant fait 131 victimes, le président François Hollande avait décrété un état d'urgence donnant des moyens exceptionnels à l'administration pour museler les réseaux terroristes. La saisie d'armes lourdes, les perquisitions administratives pour se passer de la décision d'un juge, les assignations à résidence, ou les moyens de surveillance accrus étaient utiles pour appréhender des réseaux. Or, **le glissement vers un terrorisme low cost, avec ses profils isolés dotés de moyens rudimentaires (couteaux ou véhicules) rend la menace plus difficile à anticiper**. Ces individus sont à la marge de la société, déjà présents sur le sol européen et français, et ont leur propre logique de passage à l'acte qui peut reposer sur un événement national, international ou encore lié à leur situation personnelle, comme pour l'assassinat de Dominique Bernard à Arras.

¹⁹ **Kepel, Gilles** (2021). *Le Prophète et la Pandémie : du Moyen-Orient au djihadisme d'atmosphère*. Paris : Gallimard.

2026 : UNE ANNÉE ENCORE MARQUÉE PAR DES ATTENTATS ISLAMISTES

L'année 2026 s'inscrit dans la continuité d'une menace terroriste atomisée et hautement imprévisible en Europe, principalement portée par des individus radicalisés de manière autonome ou influencés par des canaux de communication numériques clandestins.

Durant les 6 premiers mois de l'année, le continent occidental a fait face à plusieurs attaques endogènes visant des espaces publics à forte densité civique, notamment une attaque au couteau survenue à la sortie d'un centre commercial à **Malmö** en mars, ainsi qu'un projet d'attentat à la charge explosive déjoué de justesse à la mi-mai ciblant les transports publics de la **banlieue londonienne**.

Plus récemment, la trajectoire opérationnelle a culminé cette semaine avec une attaque à la voiture-bélier perpétrée dans **le centre-ville de Berlin**, au cours de laquelle un véhicule s'est projeté à vive allure sur une zone piétonne fréquentée, faisant plusieurs blessés graves. Cette succession d'incidents illustre **la prédominance persistante des modes opératoires dits « low-tech » et de l'opportunisme tactique**, posant un défi continu aux services de renseignement et d'intervention d'urgence. L'objet est double : repérer un individu dangereux alors qu'un passage à l'acte peut être désormais très rapide (quelques jours voire quelques heures) et répondre efficacement sur le terrain en abattant très vite l'individu. En Europe, il est à noter que politiquement et symboliquement, une forme « peine de mort » est consentie pour les terroristes puisque rares sont les cas où les individus ne sont pas abattus.

Aux États-Unis, la donne est différente. **Les attentats sont concentrés sur le mois de mars 2026 car directement corrélés à la guerre contre l'Iran**. Citons la fusillade à Austin le 1er mars 2026 faisant 2 morts et 14 blessés par un sympathisant du régime iranien ; l'attentat le 12 mars à la synagogue Temple Israël de Détroit par un individu cherchant à venger un proche décédé lors d'une frappe israélienne au Liban ; et enfin la fusillade le 12 mars à l'Université de Norfolk faisant 1 mort et 2 blessés. En revanche, la menace

terroriste islamiste sous le format d'attaques isolées revendiquées par Daech s'est malgré tout amoindrie, même si les autorités demeurent vigilantes.

Finalement, en septembre 2026, **25 ans après le 11 septembre 2001, rien ne semble avoir changé en termes de menace alors que pourtant tant a changé.** C'est pourquoi dans une seconde partie, nous analyserons les réponses des grandes puissances à ces mutations.

COMMENT LES GRANDES PUISSANCES ONT MENÉ LA GUERRE CONTRE LE TERRORISME

LES ÉTATS-UNIS : UNE CENTRALISATION DE LA LUTTE ANTI-TERRORISTE SUR UNE DOUBLE LOGIQUE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE

L'ÉVOLUTION DE LA PERCEPTION DU TERRORISME ISLAMISTE : DE LA GUERRE FROIDE AUX ATTENTATS DE 11 SEPTEMBRE

Aux États-Unis, la perception de l'islamisme s'est construite principalement à travers la politique étrangère avant de devenir un enjeu majeur de sécurité intérieure. **Durant la guerre froide, les administrations américaines ne considèrent pas les mouvements islamistes comme une menace prioritaire.** La politique de sécurité nationale est alors dominée par la rivalité avec l'Union soviétique, tandis que les organisations islamistes sont analysées à travers les équilibres géopolitiques du Moyen-Orient. Dès lors le soutien américain à tout groupe armé contestant la puissance soviétique est de mise, indépendamment des considérations idéologiques fussent elles islamistes. Ainsi, les États-Unis n'hésitent pas à soutenir les moudjahidines à la suite de l'invasion de l'Afghanistan par les troupes soviétiques en 1979. Ce soutien se concrétise au travers de **l'opération Cyclone**, sous la présidence de Carter, qui permet ainsi à la CIA de soutenir la résistance afghane par l'achat et l'envoi d'armes, ainsi que par la formation de cadre afin de lutter contre l'invasion soviétique. La majeure partie de l'aide américaine passait grâce à l'intermédiaire de l'Intelligence Service, les services de renseignement pakistanais. Cette opération a été l'une des plus coûteuses de la CIA pour un montant estimé à 2 milliards de dollars²⁰, opération dont les conséquences auront un impact majeur à l'avenir.

²⁰ Coll, Steve, « Anatomie d'une victoire : la guerre secrète de la CIA en Afghanistan », 19 juillet 1992

La fin de la guerre froide avec la victoire des Etats Unis sur l'URSS vient modifier cette perception. Pour cause, l'hyperpuissance américaine reconnue vient adouber les Etats Unis, en tant que gendarmes du monde. C'est dans ce cadre que le gouvernement américain intervient lors de la 1ère guerre du Golfe afin de contenir les ambitions territoriales de Saddam Hussein. L'interventionnisme américain à cette période pose les jalons d'une présence de plus en plus forte des Etats Unis aux Moyen Orient.

Ainsi, le soutien des Etats Unis à la politique israélienne et ce depuis la création de l'État en 1948 ainsi que l'installation progressive de base militaire notamment au Bahreïn, et en Arabie Saoudite après la 1ère guerre du Golfe viennent nourrir un sentiment d'anti-américanisme important. C'est sur ce dernier aspect que la propagande islamiste s'appuie car elle considère l'installation de bases militaires américaines comme une occupation étrangère en terre musulmane. En réponse, les premiers attentats apparaissent visant directement des intérêts américains, notamment **l'explosion du World Trade Center en 1993, les attaques contre les ambassades des États-Unis au Kenya et en Tanzanie en 1998, puis l'attentat contre l'USS Cole en 2000** – révèlent l'émergence d'une menace transnationale structurée autour d'organisations djihadistes telles qu'Al-Qaïda.

Le tournant et la réelle prise en considération de l'islamisme vont se concrétiser à la suite des attentats du 11 septembre 2001 qui constitueront un véritable point de rupture.

LA GESTION DE LA MENACE TERRORISTE PAR LES ETATS UNIS

LA MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU CADRE AU NOM D'UNE LUTTE PREVENTIVE CONTRE LE TERRORISME ISLAMISTE

Aux États-Unis, les attentats du 11 septembre 2001 marquent incontestablement le principal tournant de la politique antiterroriste contemporaine. Avant cette date, la menace djihadiste est identifiée par les services de renseignement américains, mais elle demeure largement appréhendée comme un risque extérieur relevant principalement de la politique étrangère et des opérations de contre-terrorisme conduites à l'étranger.

Les attaques coordonnées contre New York et Washington démontrent cependant que des organisations transnationales sont en mesure de porter atteinte directement au territoire américain et de provoquer des pertes humaines sans précédent. La Commission nationale d'enquête sur les attentats du 11 septembre conclura d'ailleurs que les principales vulnérabilités ne résidaient pas dans l'absence d'informations, mais dans les insuffisances de coordination entre les différentes agences fédérales.

La réponse américaine s'articule alors autour d'une réforme institutionnelle de grande ampleur. **La création du Department of Homeland Security (DHS) en 2002 regroupe 22 agences fédérales auparavant dispersées afin d'améliorer la coordination des politiques de sécurité intérieure.** Parallèlement, le *USA PATRIOT Act* élargit considérablement les prérogatives des autorités judiciaires et des services de renseignement, notamment en matière d'interceptions de communications, d'accès aux données financières et de coopération entre agences fédérales. **Les missions du FBI se modifient : historiquement centré sur les enquêtes judiciaires, il devient un acteur majeur du renseignement intérieur et de la prévention des attentats.** Ainsi au niveau institutionnel, l'exécutif américain voit ses pouvoirs renforcés au nom d'une lutte préventive du terrorisme, avec la nécessité d'agir en amont pour prévenir la menace.

Cette évolution doctrinale se prolonge sur le plan international avec le lancement de guerre contre le terrorisme, qui conduit **les États-Unis à intervenir militairement en Afghanistan dès octobre 2001, puis en Irak en 2003**. L'objectif affiché consiste à neutraliser les organisations terroristes avant qu'elles ne soient en mesure de planifier de nouvelles attaques contre les intérêts américains. En matière de traitement judiciaire, la notion de “**combattant ennemi**” est utilisée par l'exécutif pour justifier la non-application du droit international et donc des conventions de Genève, ainsi **le centre de Guantanamo est construit en 2002 pour détenir des personnes considérées comme “ennemi”**. Ces détenus échappent au droit commun classique. Ils sont également **jugés par des tribunaux militaires et non civils** ce qui marque bien la gestion martiale de la lutte anti terroriste aux Etats Unis.

Depuis les années 2010, la doctrine américaine connaît toutefois une évolution notable. Les évaluations stratégiques publiées par la Maison-Blanche, le **Department of Homeland Security** et la communauté du renseignement considèrent désormais que la menace terroriste est plus diffuse qu'au lendemain du 11 septembre. Si les organisations djihadistes internationales demeurent surveillées, **les autorités fédérales soulignent la montée du terrorisme intérieur, plus difficile à déceler**.

Ainsi il convient de s'interroger sur la gestion de l'islamisme et surtout de son évolution après les attentats et de dresser le bilan de la réponse américaine en la matière.

2. LE BILAN MITIGE DE LA GESTION DU TERRORISME PAR LES ETATS UNIS

Si les Etats Unis n'ont pas connu d'attentats majeurs sur leur sol depuis le 11 septembre, **le bilan en matière de coût diplomatique, politique ou juridique reste mitigé**. Pour cause, la menace d'ampleur qu'a pu être Al Qaida à l'époque n'est plus, même si le groupe est toujours actif avec des filiales telles que AQMI (Al Qaïda au Maghreb Islamique) ou bien AQPA (Al Qaida à la péninsule arabique). Pour autant, malgré ce succès tactique,

l'intervention américaine n'a pu permettre d'éradiquer totalement la menace que représente ce groupe.

En 20 ans d'engagement militaire et près de 143 milliards de dollars consacrés à la reconstruction, cela n'a pas permis l'émergence d'un État afghan suffisamment légitime, autonome et résilient pour survivre au retrait américain de 2021²¹. L'effondrement en quelques semaines des institutions soutenues par Washington apparaît comme un échec notable de la stratégie de State Building où l'imposition d'institutions démocratique et la formations de forces intérieures ne peut se faire sans la prise en compte des réalités locales et du fonctionnement historique des rapports de pouvoirs en place.

L'expérience irakienne illustre de manière encore plus nette cette contradiction stratégique. En renversant Saddam Hussein en 2003, les États-Unis remportent une victoire militaire rapide mais ont sous-estimé les conditions de l'effondrement étatique qu'entraîne la chute du dictateur. La dissolution de l'armée irakienne et la politique de débaasification, destinées à rompre avec l'ancien régime, provoquent un affaiblissement durable de l'appareil administratif et sécuritaire, créant un vide exploité par les mouvements djihadistes. Or, l'effondrement d'un État ne pouvait qu'être exploité par des ennemis de ce même État, en l'occurrence les forces islamistes djihadistes dont la doctrine originelle consistait à déstabiliser les États du monde musulmans pour créer un Kalifa.

L'insurrection sunnite puis l'émergence d'Al-Qaïda en Irak, qui donnera naissance quelques années plus tard à l'État islamique, illustrent un paradoxe majeur. C'est en cela que réside toute la limite de l'approche militaire basée sur des opérations extérieures de la première puissance mondiale. En luttant contre le terrorisme par l'intervention en Afghanistan, ou en voulant remodeler le Moyen Orient à sa guise, par l'imposition de la

²¹ **Institute for Peace & ; Diplomacy.** *Why Did the American State-Building Enterprise in Afghanistan Fail ?* - The Institute for Peace and Diplomacy - l'Institut pour la paix et la diplomatie, 7 octobre 2021.

démocratie, les Etats Unis ont créé le terreau fertile du développement de nouvelles mouvances islamistes notamment la création de l'Etat islamique en Irak (EI) qui deviendra par la suite l'Etat islamique.

Sur le plan intérieur, **les politiques de surveillance de masse rendu possible par l'US Patriot Act ont suscité des contestations vives qui ont éclaté notamment lors de l'affaire Snowden de 2013 et mis en exergue la balance entre respect de la vie privée, et impératif de sécurité au nom de la lutte contre le terrorisme.** Le ciblage de communautés musulmanes en matière d'infiltration et de surveillance par les services de renseignement a été considéré parfois comme disproportionné. Cette perception a pu fragiliser la confiance entre certaines communautés et les autorités, alors même que cette confiance est essentielle pour détecter les signaux faibles de radicalisation et encourager les signalements.

Enfin, la lutte s'est complexifiée en raison d'une augmentation des actes terroristes islamistes. Ainsi, **selon le CSIS, entre 2020 et le 1er janvier 2025, les États-Unis ont connu 18 incidents djihadistes, dont 8 attaques réalisées et 10 projets déjoués, contre 73 incidents entre 2013 et 2019.** La majorité des cas récents relèvent moins d'une direction opérationnelle par Al-Qaïda ou Daech que d'acteurs isolés, radicalisés localement et inspirés par leur propagande. **Le CSIS estime ainsi que seuls 18 % des incidents djihadistes des 20 dernières années impliquent un contact direct avec une organisation terroriste étrangère.**

Ainsi, le bilan des interventions américaines post-11 septembre met en lumière une distinction fondamentale entre victoire militaire et victoire politique. Les États-Unis ont démontré leur capacité à neutraliser des adversaires étatiques et à frapper des organisations terroristes, mais ils ont éprouvé de grandes difficultés à transformer ces succès militaires en ordres politiques durables. L'évolution de la menace par le passage d'attentats organisés au passage à l'acte d'individu isolés ainsi qu'à la persistance de l'idéologie islamiste illustrent bien la difficulté pour une démocratie d'éradiquer totalement ce terrorisme.

LA RUSSIE : UN MODÈLE SÉCURITAIRE COMBINANT LUTTE MILITAIRE ET LUTTE CONTRE L'EXTRÉMISME POLITIQUE

DE L'URSS A LA RUSSIE : LA TCHETCHENIE D'UN ISLAM SOUFISTE MODERE A UN TERRORISME ISLAMISTE SEPARATISTE

La trajectoire de la Russie diffère sensiblement de celle des États-Unis pour des raisons historiques et sociales.

L'expérience russe de l'islamisme est d'abord liée à des dynamiques internes de fragmentation territoriale consécutives à l'effondrement de l'Union soviétique. La disparition du cadre soviétique fait émerger plusieurs revendications indépendantistes, en particulier dans le Caucase du Nord.

Pour rappel, **la Fédération de Russie compte 10% de sa population qui se considère comme musulman²².** Cette minorité musulmane dans un pays à forte majorité orthodoxe se concentre essentiellement dans les républiques fédérées du Caucase du Nord, que sont la Tchétchénie et le Daghestan. **Cette présence s'explique du fait des conquêtes arabes conquêtes arabes qui atteignent le Daghestan dès le VIIIe siècle ainsi qu'aux échanges commerciaux entre marchands musulmans et peuples turcs.**

La conquête de cette région par le pouvoir russe se fait progressivement entre le XVIII et le XIXe, non sans rencontrer une forte résistance incarnée par **l'imam Chamil**, chef politique et religieux qui dirige l'Imamat du Caucase de 1834 à 1859. Son combat mêle défense de l'indépendance et inspiration islamique, principalement soufie. Il demeure aujourd'hui une figure fondatrice de la mémoire nationale tchétchène et daghestanaise.

²² **Rosstat** (Service Federal des Statistiques, recensement de 2021).

L'empire russe s'empare également de l'Ouzbékistan, le Turkménistan, le Kirghizistan et du Tadjikistan. Ces territoires deviennent les principales régions musulmanes de l'Empire russe. A la chute de l'URSS ces régions deviennent des pays indépendants. Cette indépendance est également revendiquée par la Tchétchénie en 1991 en la personne de Djokhar Doudaïev qui proclame unilatéralement l'indépendance de la République tchétchène d'Itchkérie.

À ce stade, **le mouvement indépendantiste est avant tout nationaliste.** Son objectif est la création d'un État tchétchène indépendant, et non d'un État islamique. La constitution adoptée en 1992 est d'inspiration largement laïque. L'islam est un marqueur identitaire important, mais il ne constitue pas encore le cœur du projet politique. Contrairement aux États baltes ou aux républiques d'Asie centrale, Moscou refuse cette sécession. Pour les autorités russes, accepter l'indépendance tchétchène risquerait d'encourager d'autres mouvements séparatistes au sein de la Fédération de Russie. En réponse, l'armée russe est envoyée pour rétablir l'ordre et mater la velléité indépendantiste en décembre 1994, ce qui marque le début de la **1ère guerre de Tchétchénie.**

En 1995, l'armée russe s'empare de Grozny après d'importants bombardements. En 1996, un accord négocié par Alexandre Lebed met fin aux combats et prévoit le retrait des troupes russes. Cependant, la seconde guerre de Tchétchénie éclate en 1999 avec une nouvelle intervention militaire russe. **Bien que Grozny soit reprise en 2000, les affrontements se poursuivent jusqu'à la fin officielle du conflit en 2009.**

UNE DOCTRINE RENOUVELÉE AUTOUR DE L'EXPÉRIENCE DE LA GUERRE ET DE L'EXPÉRIENCE DE LA LUTTE POLITIQUE CONTRE L'EXTRÉMISME

Les deux guerres de Tchétchénie (1994-1996 puis 1999-2009) constituent un moment fondateur de la doctrine sécuritaire russe contemporaine. Si le premier conflit est largement interprété comme une guerre d'indépendance nationale, le second voit apparaître une radicalisation progressive de certains groupes armés, sous l'influence de combattants étrangers et de réseaux salafistes djihadistes transnationaux²³. Pour cause, il convient de comprendre l'évolution de la pratique de l'islam en Tchétchénie. Historiquement c'est le soufisme qui est pratiqué dans cette région. L'islam soufiste, considéré comme une forme traditionnelle de l'islam depuis plusieurs siècles qui est pratiqué en Tchétchénie.

Les soufistes s'organisent autour de confréries. Ainsi, les confréries Qadiriyya et Naqshbandiyya ont joué un rôle majeur dans la vie religieuse, sociale et politique. Elles ont notamment contribué à préserver l'identité tchétchène face à la domination de l'Empire russe puis de l'Union soviétique. Dans ce cas d'espèce la pratique de l'islam a été davantage un facteur identitaire lié à une revendication nationale que l'expression d'une idéologie mortifère qu'est l'islamisme qui sera lui bien un moteur de la deuxième guerre de Tchétchénie.

Pour cause, à la suite des dégâts importants de la 1ère guerre de Tchétchénie, **les dirigeants décident d'adopter un discours mêlant nationalisme et islam. Ce rapprochement avec l'islam politique permet d'obtenir des soutiens financiers venus de pays du Golfe, mais favorise aussi la progression de courants islamistes radicaux.** À partir de la fin des années 1990, le salafisme gagne ainsi du terrain au détriment de l'islam soufi traditionnellement dominant en Tchétchénie²⁴. Cette radicalisation de l'islam comme l'illustre la **volonté du chef tchétchène Chamil Bassiv**

²³ **Isabelle Facon**, *La Seconde Guerre de Tchétchénie, les aspects politico-militaires*, 2002.

²⁴ **Olivier Hanne**, *La Russie et ses musulmans*. A. Pinot; Ch. Réveillard. Géopolitique de la Russie. Approche pluridisciplinaire, 2019.

d'établir un "Emirat du Caucase" et la planification d'attentats entraîne la Tchétchénie dans une seconde guerre.

Les attentats commis à Moscou en 1999, la prise d'otages du théâtre de la Doubrovka en 2002 puis celle de Beslan en 2004 renforcent durablement la perception d'une menace susceptible de remettre en cause l'intégrité même de la Fédération de Russie.

Dans cette perspective, **les autorités russes développent une conception extensive de la lutte contre le terrorisme, rapidement articulée avec celle de la lutte contre « l'extrémisme »**. Cette notion, introduite dans la législation russe au début des années 2000, dépasse largement le seul recours à la violence et permet aux autorités d'intervenir contre des organisations ou des individus considérés comme susceptibles de porter atteinte à l'ordre constitutionnel.

Cette évolution témoigne d'une approche dans laquelle **la sécurité nationale est étroitement associée à la stabilité politique et à la préservation de l'unité territoriale de l'État**.

LA GESTION DE L'ISLAMISME : LA TCHETCHENISATION DU CONFLIT

En Russie, le tournant majeur s'inscrit dans une temporalité différente. Les autorités russes ne sont pas confrontées à une attaque extérieure comparable au 11 septembre mais à une succession de conflits armés et d'attentats sur leur propre territoire. **Les deux guerres de Tchétchénie, puis les attaques de Moscou (1999), du théâtre de la Doubrovka (2002) et de Beslan (2004)**, contribuent à faire évoluer profondément la doctrine sécuritaire russe.

La réponse du régime russe aux guerres de Tchétchénie s'est construite autour d'une **logique prioritairement sécuritaire**. À partir de l'arrivée de Vladimir Poutine au pouvoir en 1999, Moscou abandonne progressivement toute perspective de négociation politique avec les mouvements

séparatistes tchéchènes et privilégie **une doctrine fondée sur l'usage massif de la force, l'élimination des chefs insurgés et la restauration verticale de l'autorité fédérale.**

Cette politique s'inscrit dans une conception de la sécurité où la lutte contre le terrorisme est indissociable de la défense de l'intégrité territoriale de la Fédération de Russie. La création du **Comité national antiterroriste en 2006** illustre cette centralisation : placé sous l'autorité du directeur du FSB, il coordonne les services de sécurité, le ministère de l'Intérieur, les autorités régionales et, si nécessaire, les forces armées²⁵.

L'un des éléments les plus caractéristiques de cette stratégie est la "tchéchénisation" du conflit. Plutôt que de maintenir indéfiniment une occupation militaire directe, Moscou délègue progressivement la gestion sécuritaire de la Tchétchénie à des élites locales loyales au Kremlin, en particulier **au clan Kadyrov**. Après l'assassinat d'Akhmad Kadyrov en 2004, son fils Ramzan Kadyrov s'impose comme l'intermédiaire central entre Grozny et Moscou. En échange d'une fidélité affichée à Vladimir Poutine, il obtient une très large autonomie informelle dans la gestion de la république tchéchène. **Cette délégation permet à Moscou de réduire le coût humain et politique de la guerre, tout en confiant la répression de l'insurrection à des forces locales connaissant mieux le terrain, les réseaux familiaux, tribaux et religieux**²⁶.

Ce modèle repose sur un pacte implicite : **Kadyrov garantit la stabilité de la Tchétchénie, et Moscou tolère son pouvoir personnel tant qu'il reste loyal au Kremlin.** Les forces kadyrovites deviennent ainsi un instrument central de pacification coercitive. Elles participent à la traque des insurgés, au contrôle des populations et à la neutralisation des réseaux islamistes ou séparatistes. Cette stratégie a effectivement permis de réduire fortement

²⁵ **National Antiterrorism Committee**, *National Antiterrorism Committee: goals and objectives*, Présidence de la Fédération de Russie, National Anti-Terrorism Committee, Executive Order du 15 février 2006.

²⁶ **Marine Ruelle**, "Le Kadyvisme, un rigorisme islamique au service du système Poutine ?" *Russie.nei.visions*, n°99, IFRI, mars 2017

l'insurrection tchétchène à partir de la fin des années 2000, même si une partie de la violence s'est déplacée vers d'autres régions du Caucase du Nord, notamment **le Daghestan et l'Ingouchie**.

Parallèlement, **le régime russe cherche à contrôler le champ religieux**. Moscou soutient **un islam officiel, institutionnalisé et encadré par l'État, à travers les muftis reconnus, les institutions religieuses légales et les formations religieuses surveillées**.

L'objectif est d'isoler les mouvances salafistes radicales présentées comme étrangères à la tradition musulmane locale. En Tchétchénie, Ramzan Kadyrov utilise lui-même un islam conservateur, fortement personnalisé et loyal au pouvoir politique, comme outil de légitimation interne et de contrôle social.

LES LIMITES DU MODELE RUSSE EN TCHETCHENIE

Malgré son efficacité apparente sur le plan sécuritaire, le modèle russe présente de nombreuses limites.

La première tient **au coût humain et juridique de cette stratégie**. La pacification de la Tchétchénie s'est accompagnée d'accusations récurrentes de violations graves des droits fondamentaux : disparitions forcées, détentions arbitraires, torture, exécutions extrajudiciaires et répression des opposants. Plusieurs organisations de défense des droits humains ont documenté le rôle des forces liées à Ramzan Kadyrov dans ces pratiques. **Human Rights Watch a notamment souligné l'existence de détentions illégales et de mauvais traitements imputés aux forces de Kadyrov dès les années 2000**.

La deuxième limite est **politique**. **En déléguant la gestion de la Tchétchénie à Ramzan Kadyrov, Moscou a certes obtenu une stabilisation à court terme, mais au prix de la constitution d'un pouvoir local très autonome**. Kadyrov contrôle ses propres réseaux sécuritaires, économiques et religieux, et son autorité repose davantage sur une loyauté personnelle

au président russe que sur des institutions fédérales solides. Cette situation crée une dépendance structurelle : la stabilité tchétchène repose largement sur un homme et sur son clan, ce qui représente une vulnérabilité à long terme pour Moscou.

La troisième limite concerne **la persistance de la radicalisation**. Si la grande insurrection tchétchène a été brisée, la menace n'a pas disparu. Elle s'est transformée. Une partie des combattants ou sympathisants djihadistes du Caucase a rejoint la Syrie et l'Irak dans les années 2010, notamment au sein de groupes liés à l'État islamique. D'autres formes de radicalisation se sont développées parmi certaines populations marginalisées du Caucase du Nord ou d'Asie centrale. **La violence terroriste n'est donc pas entièrement supprimée : elle s'est déplacée et reste présente comme l'atteste l'attentat du Crocus City Hall en mars 2024 revendiqué par l'Etat Islamique au Khorassan.**

Enfin, le modèle russe pose une **limite institutionnelle majeure**. Il renforce la concentration du pouvoir entre les mains des services de sécurité, en particulier le FSB. La création du Comité national antiterroriste, présidé par le directeur du FSB, montre que la lutte contre le terrorisme est organisée selon une logique verticale, centralisée et sécuritaire. Elle permet une réaction rapide, mais **elle favorise aussi l'opacité, l'extension des pouvoirs policiers et l'utilisation large de la notion d'« extrémisme » contre des opposants ou des groupes considérés comme déstabilisateurs, ce qui peut avoir pour effet de limiter l'efficacité réelle de la lutte contre le terrorisme** par une multiplicité de cas pouvant entrer dans ce champ de définition.

Ainsi, la politique russe en Tchétchénie peut être considérée comme un succès tactique, car elle a permis de réduire l'insurrection armée et de restaurer l'autorité de Moscou sur la république. Mais elle constitue aussi un risque stratégique, car cette stabilité repose sur la coercition, la personnalisation du pouvoir autour de Ramzan Kadyrov, la marginalisation des contre-pouvoirs et une forte dépendance aux services de sécurité. Le

modèle russe montre donc qu'une politique antiterroriste peut produire de l'ordre à court terme tout en créant des fragilités profondes à long terme.

Cette politique nous livre un enseignement fondamental : si l'on peut temporairement contrer la menace militaire du terrorisme par la force de façon débridée, on ne lutte pas contre la radicalisation par un régime autoritaire. **Il manque à la Russie un projet et un modèle de société désirable et attractif qui puisse être proposé au modèle djihadiste.**

LA CHINE : UN CONTRÔLE MAXIMAL DU PARTI POUR PRÉVENIR LA RADICALISATION

LA GESTION DE L'ISLAMISME : LA QUESTION DE LA MINORITE OUIGHOURE

Contrairement aux Etats Unis, **la gestion de l'Islam est une affaire interne au pays puisqu'historiquement la Chine connaît une présence au VII^e siècle, sous la dynastie Tang (618-907),** grâce aux échanges commerciaux de la Route de la soie terrestre et maritime. Des marchands arabes et persans s'établissent dans plusieurs villes portuaires, notamment Canton (Guangzhou), Quanzhou et Yangzhou, ainsi que dans les grands centres commerciaux de l'intérieur.

Sous les dynasties Yuan (1271-1368) et Ming (1368-1644), les communautés musulmanes se développent progressivement. Elles participent au commerce, à l'administration et aux activités militaires. Cette implantation donne naissance à la communauté des Hui, musulmans sinophones largement intégrés à la société chinoise.

Parallèlement, dans l'actuel Xinjiang, **les populations turcophones s'islamisent progressivement entre les Xe et XIVE siècles sous l'influence des dynasties turques d'Asie centrale.** Les ancêtres des Ouïghours deviennent majoritairement musulmans sunnites. Aujourd'hui, la Chine reconnaît officiellement 10 groupes ethniques musulmans, parmi lesquels

les Hui, les Ouïghours, les Kazakhs, les Kirghizes, les Dongxiang, les Salars et les Tatars.

Si la Constitution chinoise garantit officiellement la liberté de croyance religieuse, **elle précise que les activités religieuses ne doivent pas perturber l'ordre public ni être soumises à une influence étrangère.**²⁷ La région autonome ouïghoure du Xinjiang occupe à cet égard une place centrale dans les préoccupations des autorités chinoises. Cette région, majoritairement peuplée de populations turcophones et musulmanes, connaît depuis les années 1990 plusieurs épisodes de violences, d'émeutes et d'attentats que le gouvernement chinois attribue à des groupes séparatistes et extrémistes.²⁸ **Cette lecture est renforcée après plusieurs épisodes violents, notamment les émeutes d'Urumqi en 2009, les attentats de Pékin en 2013 et l'attaque de Kunming en 2014.**

Les autorités chinoises établissent progressivement un lien entre les revendications indépendantistes, les influences religieuses radicales et les organisations terroristes internationales. Pour lutter contre l'islamisme, le gouvernement central s'appuie sur analyse globale de la menace. Cette analyse est formalisée autour du concept des « **trois forces** » (*san gu shili*) :

- le terrorisme
- le séparatisme
- l'extrémisme religieux.

Ainsi selon cette doctrine, **ces trois phénomènes sont interdépendants et doivent être combattus simultanément afin de préserver la stabilité politique et l'unité de l'État.** Cette approche conduit Pékin à intégrer très étroitement les politiques de sécurité, la gouvernance locale et la prévention de la radicalisation dans une stratégie unique.

²⁷ **Article 36 de la Constitution de la République Populaire de Chine.**

²⁸ **Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine, *The Fight Against Terrorism and Extremism and Human Rights Protection in Xinjiang*, 2019.**

LES SPECIFICITES DE LA CHINE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME : UNE APPROCHE GLOBALE ENTRE CONTROLE SOCIO POLITIQUE ET SINISATION DU RELIGIEUX

L'approche globale de la gestion du terrorisme se base sur cette analyse qui rend spécifique la gestion du terrorisme, puisque la Chine, à la différence des Etats Unis qui vont eux agir davantage au niveau militaire ou de la Russie qui va s'assurer une loyauté notamment du clan Kadyrov en Tchétchénie, **va contrôler massivement l'exercice du culte, et s'immiscer dans la pratique afin même de prévenir toute idée contraire à la doctrine du Parti.**

La lutte contre le terrorisme s'inscrit donc dans une dimension réellement idéologique. **Pékin considère que l'extrémisme est avant tout un problème de socialisation et de loyauté politique.** La réponse ne se limite donc pas à l'action policière mais vise également à transformer les comportements et les références culturelles jugés incompatibles avec l'unité nationale.

Dans cette logique la politique chinoise de lutte contre l'islamisme s'inscrit dans un objectif plus large de **sinisation des religions** (*Sinicization of Religions*), **promue par le président Xi Jinping depuis 2015.** Cette doctrine repose sur le principe selon lequel les pratiques religieuses doivent être compatibles avec les intérêts de l'État, l'unité nationale et la direction du Parti communiste chinois. Ainsi elle se traduit sur **la promotion de la langue commune chinoise (mandarin), le développement économique, le renforcement de l'identité nationale chinoise et un contrôle accru des institutions religieuses.** Pour le gouvernement chinois, cette politique vise à renforcer la cohésion nationale et à empêcher l'instrumentalisation de l'identité ethnique à des fins séparatistes.

À partir de 2017, les autorités mettent en place un vaste programme de « **déradicalisation** » comprenant des centres de formation professionnelle et d'éducation politique. Le gouvernement chinois présente ces structures comme des établissements destinés à améliorer les compétences professionnelles, l'apprentissage du mandarin et la connaissance de la

législation nationale. Selon les analyses de l'IFRI, **cette politique s'accompagne d'une surveillance extensive de la population, d'un encadrement des pratiques religieuses et d'une volonté de renforcer l'intégration culturelle des populations musulmanes** au sein du projet national porté par le Parti communiste chinois²⁹.

La finalité recherchée est double : **réduire l'influence des courants islamistes transnationaux et renforcer l'identification des populations locales à l'État chinois**. Pour ce faire, Pékin n'hésite pas à y pratiquer une stérilisation forcée des femmes ouïghoures ou à y imposer un brassage ethnique afin de diluer l'ethnie ouïghoure ainsi qu'à une destruction systématique des édifices religieux et une interdiction de la pratique de la langue entraînent ainsi une disparition progressive de la culture ouïghoure au profit d'une sinisation.

Enfin, **la lutte du Parti Communiste Chinois contre le terrorisme se distingue par un usage massif des moyens technologiques à des fins de surveillances et de contrôle de la population**. Il se caractérise par un système de surveillance de masse combinant intelligence artificielle, collecte de données et contrôle administratif. L'application ***Integrated Joint Operations Platform*** (IJOP)³⁰ permet aux autorités d'analyser des informations personnelles (déplacements, communications, relations sociales, données biométriques) afin d'identifier des comportements jugés « suspects » avant tout passage à l'acte. Cette approche illustre une logique de prévention prédictive, où la surveillance vise moins à sanctionner un crime commis qu'à anticiper un risque potentiel.

Ainsi la lutte contre le terrorisme en Chine présente des caractéristiques singulières du fait de la volonté du pouvoir central d'imposer une comptabilité des religions à la doctrine du Parti et ce par tous les moyens possibles avec pour finalité l'Unité du Parti. Pour ce faire il s'appuie d'une

²⁹ Ifri, *La lutte contre le terrorisme et l'extrémisme au Xinjiang : quelles méthodes pour quels résultats ? Etat des lieux et perspectives*, 10 janvier 2019.

³⁰ **Human Rights Watch**, *China's Algorithms of Repression: Reverse Engineering a Xinjiang Police Mass Surveillance App*, 2019.

part sur une répression décentralisée exercée par le pouvoir local avec l'appui du pouvoir central et facilité grâce à la mise en place d'un système de surveillance généralisé.

Enfin, cette lutte anti terroriste notamment dans le Xinjiang s'affirme par une violation dénoncée des droits de l'Homme pouvant relever de crimes contre l'humanité voire de génocide ce qui traduit la volonté extrême du Parti Communiste Chinois de lutter contre minorités ethniques considérés comme séparatistes.

Cette répression au nom de l'unité nationale et cette sinisation à marche forcée du Xinjiang rencontre de certaines limites notamment au travers de critiques occidentale.

L'UNITE DE LA NATION COMME SEULE FINALITE DE LA LUTTE ANTI-TERRORISME

La politique chinoise en matière de lutte anti terroriste rencontre ne peut être comparable à ce qu'il se fait en Occident ou dans d'autres régimes plus autoritaires notamment la Russie. Pour cause, le contrôle et l'omnipotence du Parti Central fait que toute idée ou opinion contraire aux idées du régime sont automatiquement censurés. La mise en place d'un crédit social afin de rendre la population toujours plus obéissante n'incite pas à la rébellion ou même à l'expression de désaccord avec le régime. L'Histoire est également réécrite par le Parti que ce soit concernant la place Tiannamen en 1989 ou bien même sur le cas des Ouïghours qui n'est pas abordé en Chine. Ainsi, on peut dire que la Chine a réussi la lutte contre le terrorisme islamiste en termes de réduction de la violence mais cette réussite concentre de nombreuses critiques en matière de droits humains.

La politique chinoise fait toutefois l'objet de critiques particulièrement fortes de la part de nombreuses organisations internationales et d'experts des droits humains. En 2022, le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a conclu que de « graves violations des droits humains » avaient été commises à l'encontre des Ouïghours et d'autres populations musulmanes du Xinjiang.

Le rapport onusien souligne notamment **des allégations crédibles de détentions arbitraires, de mauvais traitements, de restrictions aux libertés religieuses et culturelles ainsi que de surveillance systématique de la population**. Le HCDH estime que certaines de ces pratiques pourraient constituer des crimes contre l'humanité.

En définitive, la politique chinoise apparaît comme l'une des stratégies de contre-extrémisme les plus coercitives au monde et fait fi de toute critique pour assurer l'unité de la Nation et la sécurité des citoyens. A cet égard, le choix a été fait par le pouvoir central de privilégier la sécurité à la liberté, à l'opposé de nos démocraties occidentales notamment en France.

Elle nous livre un enseignement fort : **la radicalisation étant un comportement humain jugé déviant, pour lutter contre celle-ci, de très nombreuses conceptions élémentaires des Droits de l'Homme doivent être abandonnées**. Une chose inadmissible dans nos pays.

Ainsi dans le prochain paragraphe traitera des mesures que la France doit mettre en place pour préserver sa liberté et ne pas finir progressivement ronger par l'islamisme qui fracture notre société et met en péril un certain art de vivre à la française.

REDEFINIR UNE NOUVELLE DOCTRINE POUR LA DECENNIE

La « prophétie » de Abou Moussab al-Souri s'est aujourd'hui matérialisée 20 ans plus tard. L'Europe est devenue le ventre mou où peut prospérer le terrorisme islamiste. En effet, d'un côté, les grandes puissances (États-Unis, Chine et Russie) ont mis en place une doctrine sécuritaire extrêmement féroce pour lutter contre le terrorisme. De l'autre côté, les pays arabes (Émirats Arabes Unis, Jordanie, Égypte, Tunisie ou Maroc) ont cherché à éteindre la mouvance islamiste en leur sein. Ainsi, si l'on compare les djihadistes au sein de l'internationale islamiste aux internationalistes communistes cherchant à répandre leur idéologie, ces derniers ont des raisons de cibler l'Europe comme les bolchéviques avaient ciblé l'Allemagne, le ventre mou de l'Europe. Pire, au sein de l'Europe, les deux pays particulièrement ciblés sont la France et le Royaume-Uni.

Par exemple, la France s'habitue au terrorisme islamiste après lui avoir déclaré la guerre. Preuve en est, la nouvelle génération préfère abandonner des acquis occidentaux en termes de libertés par crainte du terrorisme. Selon une [étude Elabe](#) publiée le 18 octobre 2023, 81% des 18-24 ans se disent inquiets face à la menace terroriste en France tout comme le reste de la population (84%). Pourtant, ce sont les plus jeunes qui sont les plus susceptibles de changer leurs habitudes de vie. **52% des 18-24 ans le déclarent contre 43% en moyenne globale, soit 9 points de plus.**

Cela traduit la situation que notre modèle, performant après 2015, s'est retrouvé dépassé par les nouvelles menaces plus diffuses. Pour s'adapter aux nouvelles menaces, il faut faire évoluer notre approche en la redessinant autour d'une vision : **le *containment* de l'islamisme à l'international et le confinement sur notre sol national.**

UN CONTAINMENT DE L'ISLAMISME A L'INTERNATIONAL

La lutte contre l'islamisme, en tant qu'idéologie violente et totalitaire comme le décrivait François Fillon, nécessite une réponse globale et surtout prioritaire à l'international. Vaincre l'islamisme, c'est défendre la survie de la France. Dans ces circonstances, notre politique étrangère doit suivre cette doctrine en se fixant quelques priorités :

1. Renforcer les coalitions internationales contre les groupes terroristes

Les organisations terroristes islamistes telles que Daech et Al-Qaïda continuent de poser une menace internationale. Bien que Daech ait perdu son territoire au Moyen-Orient, ses branches régionales, notamment en Afrique (État islamique au Grand Sahara), restent actives. Il serait judicieux de plaider en faveur du rétablissement d'une coalition internationale renforcée, avec un financement annuel de **2 milliards d'euros**, spécifiquement destiné aux opérations militaires dans les zones instables. Cette coalition inclurait : une extension des capacités d'interventions de la Task Force Takuba, qui opère au Sahel, des exercices conjoints de lutte anti-terroriste avec des forces locales en Afrique du Nord et au Moyen-Orient ainsi qu'une contribution au Fonds mondial contre le terrorisme des Nations unies, car **la participation financière française** est actuellement évaluée à environ 150 millions d'euros par an.

Ainsi, nous devrions être attentifs à l'évolution du régime syrien et ne pas hésiter à intervenir pour déloger le nouveau pouvoir si ce dernier transformait la Syrie en plaque tournante du terrorisme islamiste.

2. Lutter contre le financement du terrorisme

Le financement reste l'un des piliers essentiels des réseaux islamistes. Les fonds proviennent souvent de dons anonymes, de trafics illégaux ou d'organisations caritatives infiltrées. La France doit faire avancer l'idée avec

le reste du monde occidental d'assécher les réseaux de financement islamistes à horizon 2030.

Pour cela, il serait judicieux de mettre en place une unité internationale dédiée à la traque financière sous l'égide de l'OCDE, avec un budget initial de **1 milliard d'euros** (l'utilisation de technologies basées sur l'intelligence artificielle pour détecter en temps réel les mouvements de fonds anormaux). De même, nous devons adapter notre politique commerciale au niveau européen en adoptant des sanctions financières contre les États ou les institutions financières facilitant les transferts suspects.

3. Poursuivre la politique d'assassinats ciblés

Il faut continuer et prolonger la politique d'assassinats ciblés. Elle repose sur l'identification précise de cibles jugées prioritaires, souvent des chefs de groupes terroristes ou des logisticiens clés.

Une question se posera sur les djihadistes français encore établis au Proche Orient ou dans le Sahel. La France, bien qu'historique défenseur du droit international, a progressivement adopté cette méthode pour faire face à des situations asymétriques où les opérations classiques seraient inefficaces ou trop coûteuses. **La France mobilise ses forces spéciales, notamment le Commandement des Opérations Spéciales (COS)**, pour mener ces actions.

4. Favoriser la reconstruction des États faillis

L'idéologie islamiste prospère souvent dans des contextes de pauvreté et de faiblesse éducative. Investir dans l'éducation est une réponse à long terme mais essentielle. Elle doit constituer un horizon pour pouvoir éviter que germent dans les États faillis une idéologie totalitaire aussi néfaste.

UN CONFINEMENT DE L'ISLAMISME SUR LE TERRITOIRE NATIONAL

1. En finir avec l'angélisme autour des mineurs radicalisés

L'islamisme est la menace principale qui pèse sur l'art de vivre à la française. Si l'ennemi est désigné depuis plusieurs décennies, il a désormais un nouveau visage : les mineurs radicalisés. En effet, l'ensemble des projets d'attentats déjoués en France en 2023 ont été le fait de mineurs et une douzaine a été mis en examen pour terrorisme.

La manipulation de mineurs à des fins terroristes permet aux islamistes d'utiliser nos faiblesses morales et judiciaires pour nous mener une guerre. Seulement, même s'il s'agit de mineurs, se compromettre avec l'islam radical, c'est trahir la France et nous devons les traiter ainsi.

2. En finir avec la tolérance sur les lieux de culte musulmans et les associations problématiques

Certaines mosquées et associations servent de points de ralliement à des prêches radicaux ou à des activités contraires aux valeurs de la République. Il est nécessaire d'instaurer un programme de contrôle systématique pour les lieux de culte et associations religieuses, avec des inspections annuelles pour les structures sensibles (environ **2 500 lieux** recensés).

Cela pourrait passer en allouant **50 M€ par an** pour financer un corps d'inspecteurs spécialisés en droit associatif et en lutte contre le radicalisme.

Enfin il convient de durcir les sanctions, incluant la dissolution immédiate des associations qui encouragent la haine ou soutiennent la radicalisation, comme prévu par la loi contre les séparatismes (2021).

3. Augmenter le recours à la surveillance individualisée

La gestion des individus radicalisés, qu'ils soient en liberté ou sortants de prison, reste un défi majeur. Plusieurs options inspirées par un durcissement de la loi de 2017 pourraient s'avérer judicieuses :

- Augmenter le nombre de **mesures individuelles de contrôle administratif et de surveillance (MICAS)** en doublant les effectifs dédiés au suivi des radicalisés.
- Faire du suivi des radicalisés en prisons la norme et non plus l'exception.
- Créer des centres spécialisés de réhabilitation pour les individus à haut risque, avec une capacité d'accueil de **500 personnes** et un budget de **100 millions d'euros** par an.

Pérenniser les techniques de renseignement, incluant les algorithmes prédictifs pour surveiller les comportements suspects des individus sous contrôle judiciaire.

CONCLUSION

La menace terroriste islamiste a évolué depuis 25 ans et les attentats du 11 septembre 2001. Tous les pays se sont adaptés, y compris les pays européens.

Toutefois, c'est au sein des grandes puissances (États-Unis, Russie et Chine) que les ajustements ont été les plus notables. Les États-Unis ont révisé leur doctrine US PATRIOT ACT d'octobre 2001 face à la diffusion de la menace pour privilégier une approche centrée sur la réduction de l'impact des attentats afin d'éviter des drames humains lourds comme le traumatisme du 11 septembre. La Russie est passée d'une logique essentiellement militaire et sécuritaire contre les peuples musulmans du Caucase à une forme de décentralisation de la lutte confiée à des acteurs locaux en contrepartie d'une surveillance du culte musulman. Enfin, une fois que les menaces immédiates ont été supprimées, la Chine a réorienté à partir de 2017 son contrôle à la prévention de la radicalisation au prix d'un manque de respect considérable pour les droits humains.

En revanche, **l'Europe peine à définir une doctrine**. Or, elle cumule les faiblesses américaines (être une cible extérieure par le caractère occidental et chrétien de ses sociétés) et russes et chinoises (disposer de fortes communautés musulmanes intégrées aux nations, a fortiori en France et au Royaume-Uni). Cela donne raison à la « **prophétie** » de **Abou Moussab al-Souri qui s'est aujourd'hui matérialisée 20 ans plus tard : l'Europe est devenue le ventre mou où peut prospérer le terrorisme islamiste**.

Ainsi, sans renier nos fondamentaux, nous devons ouvrir une nouvelle page de la lutte contre le terrorisme. Les modèles cités nous offrent des enseignements intéressants pour nous adapter aux évolutions de la menace. Mais ces évolutions doivent aussi correspondre à nos menaces qui sont bien singulières à celles retrouvées aux États-Unis, en Chine ou en Russie.

Par, **Matthieu Hocque**, Directeur Général du Millénaire et **Thibault Arondel**,
Analyste au Millénaire

Crédit photo : [UA Flight 175 hits WTC south tower 9-11 edit](#), de [TheMachineStops \(Robert J. Fisch\)](#) , via Wikimedia Commons, sous licence CC BY-SA 2.0.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Directeur général : Matthieu HOCQUE

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clément PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*